



**COMMUNES :**

**Bellegarde-en-Forez**  
(Eau et Assainissement)

**Cuzieu**  
(Eau et Assainissement)

**Marclopt**  
(Eau)

**Montrond-les-Bains**  
(Eau et Assainissement)

**Rivas**  
(Eau)

**St André-le-Puy**  
(Eau et Assainissement)

**St Laurent-la-Conche**  
(Eau)

**N° 23-06-02**

**INTERET COMMUN**

**Objet de la délibération :**

Service de l'Eau -  
Approbation du Rapport  
Annuel du Délégué  
(Société SAUR)  
Exercice 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230626-CS23-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2023

Affichage : 03/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



## **Délibération du Comité Syndical**

**Séance ordinaire du 26 juin 2023**

Monsieur le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès verbaux du Comité Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présentée aucune observation.

2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 10 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
BERGER Pascal	Saint André le Puy
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LECLERCQ Gérard	Cuzieu
MARCHAND Sylvain	Montrond les Bains
MEUNIER David	Bellegarde en Forez
OULION Emmanuel	Marclopt
PERCET Serge	Montrond les Bains
PICARD Christian	Bellegarde en Forez
RASCLE Jean-François	Cuzieu
RODRIGUES Jas	Montrond les Bains

### **Absent(s) excusé(s) représenté(s)**

ROCHETTE Georges-Montrond Les Bains

### **Absent(s) excusé(s)**

ABERLENC Christian- Saint André le Puy

ACHARD Jean – Saint André le Puy

EYRAUD Catherine- Marclopt

GRANJON Vincent- Cuzieu

JAY Christophe- Saint Laurent la Conche

LICTEVOUT François-Xavier – Rivas

PHILIPPE Marie-France- Rivas

POYADE Jean-Luc – Saint Laurent la Conche

### **Secrétaire élu (e) pour la session**

LECLERCQ Gérard

Délibération notifiée à :

- Sous Préfecture -----
- Trésorerie de Saint Galmier -----
- Communes adhérentes à la compétence Eau-----
- SAUR-----
- Direction Départementale des Territoires de la Loire

**OBJET : Service de l'Eau - Approbation du Rapport Annuel du Délégué (Société SAUR)  
Exercice 2022**

L'extrait du rapport annuel du délégué de l'exercice 2022 pour le service de l'Eau est présenté aux élus du comité syndical.

Il est souligné notamment :

- ✓ Une diminution de 15% de la consommation alors que le nombre d'abonnés augmente de 1.42 %,
- ✓ Un rendement de réseau de 78.9 % avec un Indice Linéaire de Perte (ILP) de 1.97 m<sup>3</sup> /jour/km,
- ✓ 19 fuites sur conduites et 16 fuites sur branchements ont été réparées,
- ✓ Pour une facture de 120 m<sup>3</sup>, le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> octobre 2022 s'élève à 2.63 € TTC/m<sup>3</sup> toutes parts (SIVAP et SAUR) et abonnement inclus,
- ✓ C'est au total 695 987 m<sup>3</sup> qui a été mis en distribution, dont 213 261 m<sup>3</sup> importés de Chazelles sur Lyon,
- ✓ La hausse de l'importation est directement liée aux essais « BADOIT » et à la baisse de prélèvement des forages,
- ✓ Dépassement de la limite de qualité de 0.1ug/l sur le métolachlore-ESA mais restant inférieur à la Valeur sanitaire maximale de 510ug/l.
- ✓ Les ressources des puits ont été très impactées, suite à la sécheresse de l'été 2022.
- ✓ La SAUR met en garde sur la mise en service des cuves qui peuvent engendrer des mélanges entre les eaux pluviales et l'eau potable. Il faut absolument que les usagers installent 2 vannes non raccordées entre elles.

Le rapport complet est à disposition du public au secrétariat du SIVAP.  
Ce document sera transmis aux communes pour information.

Ouï et délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical :

- ☀ Entérinent le rapport annuel du délégué du service de l'Eau pour l'exercice 2022, tel qu'annexé.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fait à Montrond les Bains, le 30 juin 2023.

Le Président,  
Jacques LAFFONT.

Le secrétaire de séance  
Gérard LECLERCO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230626-CS23-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2023

Affichage : 03/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

